

CONSEIL COMMUNAL TALENCE OUEST
COMPTE RENDU DE LA REUNION RESTREINTE
DU 2 MARS 2020

Madame Josiane DESGUERS, Présidente du Conseil Communal Ouest, ouvre la dernière séance de cette instance dont l'activité va cesser le 15 mars prochain. Elle tient à remercier l'ensemble des conseillers communaux qui ont participé assidûment aux réunions de travail. C'est l'occasion aujourd'hui de soutenir des demandes d'aides financières présentées par les centres sociaux Bagatelle et Mix-Cité.

Projets du Centre Social Bagatelle

Monsieur DENOUEL, Directeur du Centre Social Bagatelle, présente le projet d'organiser un repas de quartier sur la résidence Crespy 2 le 9/05/2020. Ce repas de quartier sera agrémenté d'un spectacle de qualité élaboré par un professeur avec des habitants du quartier.

L'action du Centre Social Bagatelle sur la résidence commence à porter ses fruits et les familles commencent à descendre au local occupé par les médiateurs du centre.

Le montant du projet est de 1 500 €. Les conseillers communaux votent à l'unanimité le soutien de cette action.

Le second projet présenté par le Centre Social Bagatelle vise à favoriser l'accès des habitants de la résidence aux supports numériques. Ce projet, qui est également soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental, consiste en l'achat d'ordinateurs fixes qui seront installés dans les locaux du Centre Social mais également en l'acquisition de deux ordinateurs portables qui seront utilisés dans la résidence Crespy 2.

Le Conseil Communal Ouest est sollicité pour participer à l'achat des deux ordinateurs portables pour 1 200 €. Accord à l'unanimité des conseillers communaux.

Le dernier projet présenté est une demande de soutien pour le financement d'un spectacle dans le cadre du festival «En Plein Arts » qui se déroulera le 25/06/2020. Pour rappel, ce festival est porté par un collectif d'associations dont font partie les centres sociaux Bagatelle et Mix-Cité ainsi que la Mairie de Talence.

L'implication des centres sociaux est forte sur ce festival car il s'agit d'impliquer non seulement leurs adhérents mais aussi tous les habitants qui le souhaitent.

La sollicitation auprès du Conseil Communal Ouest vise à participer au financement d'un spectacle intitulé « Avare » pour un montant de 3 000 €. Accord à l'unanimité des conseillers communaux présents.

Projets du Centre Social Mix-Cité

Madame DUCONGE, Directrice du Centre Social Mix-Cité présente différents projets.

En complément du festival « En Plein Arts », afin de superposer des spectacles et offrir une programmation plus dense, il est proposé au Conseil Communal Ouest de soutenir à hauteur de 1 500 € l'intervention de la Compagnie Fracas pour abonder le nombre et la qualité des prestations artistiques.

Un second projet est présenté : comme l'année précédente, le Centre Social Mix-Cité organise l'animation « Connect Thouars » du 23 au 25/04/2020. Pour rappel, il s'agit d'un festival autour des jeux vidéo et du numérique par le biais d'activités éducatrices et ludiques. Les conseillers communaux font part de leur intérêt à cette action qui offre des formations et des réponses notamment sur les addictions et dérives engendrées par les jeux vidéo.

Une aide à hauteur de 600 € est accordée par le Conseil Communal Ouest.

Le Centre Social Mix-Cité projette également l'achat de gradins mobiles en bois ignifugé pour présenter des spectacles en plein air dans les espaces publics. Le Fond Kiwanis a déjà offert une subvention de 1 000 €. Il est donc proposé à l'ensemble des Conseils Communaux de la ville de compléter le financement de cet achat. Le montant global est de 2 900 €. Pour ce projet, Madame DUCONGE demande une participation à chaque Conseil Communal de 500 €.

Madame DUCONGE tenait à faire part aux conseillers communaux d'un projet porté par le Centre Social Mix-Cité sur la laïcité. Il s'agirait d'un projet artistique d'envergure autour du vivre ensemble sur Talence. Elle envisage de programmer fin 2020 un spectacle intitulé « Laïques » au Dôme porté par l'artiste Makja qui a reçu le prix national de la Laïcité en 2018. Cette manifestation sera ouverte à l'ensemble des Talençais et pourra faire l'objet d'ateliers, d'échanges artistiques, gastronomiques, de groupes de parole avec les habitants à l'échelle du territoire accompagnés par divers intervenants.

Le montant du spectacle étant de 3 000 €, le soutien du Conseil Communal Ouest sera donc essentiel. Les délais de réalisation étant plus éloignés, le Conseil Communal Ouest se prononcera une fois recréé.

Madame DUCONGE termine son intervention en présentant le dispositif « Youcantout » : ce projet consiste à favoriser l'accès des jeunes des collèges et des lycées issus des quartiers prioritaires à des parcours de l'enseignement supérieur.

Il vise à développer l'égalité des chances par le biais d'une mise en relation entre les différents acteurs socio-éducatifs. Ce réseau s'articule autour du jeune qui bénéficie alors d'un accompagnement personnalisé sur la durée.

Les conseillers communaux sont encouragés à relayer l'existence de « Youcantout » autour d'eux.

Création d'un poulailler partagé à Château Gardères

Le Conseil Communal Ouest renouvelle son soutien financier à la réalisation du projet dans la mesure où celui-ci n'a pas été élu dans le cadre du budget participatif 2019.

Le coût de la réalisation sera donc affecté sur le budget 2020 du Conseil Communal Ouest. Cependant il reste à régler l'accès au futur emplacement qui est impacté par le projet d'habitation partagée à Château Gardères. Les services de la ville doivent affiner le projet.

Enfin, il est confirmé le financement par le Conseil Communal Ouest du spectacle qui sera joué le 11 mars prochain par la Compagnie Les Traversées Lyriques pour un montant de 400 €.

Questions diverses

Les conseillers communaux font remonter le besoin d'arceaux à vélos autour de l'école Paul Lapie.

Ils demandent également que M. BOUCHET, responsable du service Hygiène, soit sollicité sur les odeurs nauséabondes qui émanent du quartier du Lycée.